

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NADIA BOURGEOIS	Numéro de permis 2008626	Date d'inspection Le 22 septembre 2020	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits Papillons		Numéro de téléphone (506) 358-0112	
Adresse 4255 boulevard Des Fondateurs Saint-Isidore NB E8M 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	18 sept. 2020	17 sept. 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors de ma supervision le ratio est maintenu <p>La planification des activités planifiés n'a pu être vérifiée dû à l'absence de l'exploitante. Une vérification des fenêtres et des portes ont été faites.</p> <p>Pendant ma surveillance l'éducatrice était calme et respectueuse, les enfants s'amusaient calmement.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 septembre 2020

Date

original signé par
Nadia Benoît

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 septembre 2020

Date